

**Initiative d’excellence - Programme *« Creative Thinkers »***

Ce programme a vocation à encourager les étudiants à développer leur esprit d’initiative tout en contribuant au rayonnement international de l’Université de Strasbourg, grâce à des projets novateurs ou permettant une montée en puissance d’actions déjà en œuvre.

Le programme "Creative Thinkers" doit permettre d’enrichir le parcours des étudiants strasbourgeois en les encourageant dans leurs expériences extra-académiques à caractère international, humanitaire, environnemental, culturel ou scientifique (compétitions scientifiques étudiantes).

**Les projets visés doivent rassembler les critères suivants :**

* Participer au rayonnement de l’Université de Strasbourg, notamment à l’international;
* S’associer aux forces du site strasbourgeois (recherche, formation, dynamisme de la vie culturelle et scientifique du campus);
* Se positionner dans une approche novatrice ou amplificatrice;
* Etre porté par un groupe d’étudiants (associations, …) ;
* Développer leur initiative en mode « projet », si possible multi-niveaux/acteurs.

**2 modes d'accompagnement de ces projets :**

* accompagnement à la structuration de la demande de soutien;
* soutien financier après la sélection du projet.

**Financement**

Le cofinancement IdEx sera de maximum 85% du budget prévisionnel et se situera entre 4000 € et 10 000€.

**Démarche**

La procédure de dépôt des dossiers s’appuie sur la CAPE et ses procédures (calendrier, instance de sélection,…). Lien CAPE : <http://www.unistra.fr/index.php?id=18668>

Un feuillet supplémentaire spécifique à cet appel sera à remplir et à joindre au dossier principal dont voici les items :

*- Caractère novateur ou amplificateur de votre projet IdEx ;*

*- Comment votre projet IdEx s'associe-t-il aux forces du site strasbourgeois (recherche, formation, dynamisme de la vie culturelle et scientifique du campus)?*

*- Comment votre projet participe-t-il au rayonnement de l'Université de Strasbourg?*

Ce programme sera publié dès décembre 2014 afin que les premiers projets puissent être déposés en janvier pour la CAPE du 12 février 2015. Les autres pourront être déposés en avril pour la CAPE du 21 mai 2015.